

INDICE EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

INDICE EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	
Résultat	86/100
<i>73 points sur un maximum pouvant être obtenu de 85</i>	<i>(73/85)</i>

INFORMATION CALCUL ET PERIODE DE REFERENCE	
Année de calcul des indicateurs	2021
Date de fin de période	31/12/2021
Nombre de salariés pris en compte	82

INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE RÉMUNÉRATION	
Ecart de rémunération en %	1,6
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Note obtenue	<u>38/40</u>

INDICATEUR RELATIF A L'ECART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES	
Résultat final en % hommes	40%
Résultat final en % femmes	55%
Résultat final en nombre équivalent de salariés	3,8
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Note obtenue	<u>25/35</u>

INDICATEUR RELATIF AU % DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ	
Motif de non calculabilité	Pas de congé maternité

INDICATEUR RELATIF AU NB DE SALARIES DU SEXE SOUS REPRESENTÉ PARMIS LES 10 SALARIES AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS	
Résultat en nb de salariés par sexe	4
Egalité entre les hommes et les femmes	
note obtenue	<u>10/10</u>